



**CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE**  
DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DES TECHNOLOGIES

**« L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE OU LA COMPÉTITION POUR LES RESSOURCES »**

*9 décembre 2015*

*Mines ParisTech - Amphithéâtre L108*

*60 boulevard Saint-Michel*

*75006 Paris*

L'économie circulaire concerne à la fois l'économie nationale, la stratégie industrielle, les politiques environnementale ou énergétique et l'innovation technologique. Elle vise au réemploi, à la réutilisation et au recyclage des matières, ainsi qu'au recyclage des énergies produites ou des fluides déjà utilisés. Incarnant le rêve d'une économie idéale où rien ne se perdrait et tout se créerait, elle suffirait à ses besoins sans épuiser les ressources limitées de la planète. Poser sur un objet chargé de rêve un regard d'économiste et mettre l'utopie à l'épreuve du calcul de coût, tel est le sujet de l'ouvrage du Conseil général de l'économie (CGE), et l'enjeu des tables rondes proposées lors de ce colloque. Pourquoi l'économie circulaire est-elle un champ de concurrence entre les Etats ? Qu'est-ce qui fait sens économique pour les entreprises aujourd'hui ? En quoi l'économie circulaire est-elle créatrice de valeur pour elles et pour notre pays ?

*9h00-9h30 Accueil des participants*

**1) Économie circulaire, géologie de la planète et concurrence entre les nations**

9h30 – 10h30 (15' par exposé)

*Animateur : Fabrice Dambrine, CGE*

**François Valérian, CGE**

**Patrice Christmann, BRGM**

**Claire de Langeron, A3M**

**2) L'enjeu pour les entreprises, créer de la valeur avec l'économie circulaire**

10h30 – 11h30 (10' par exposé)

*Animateur : Pierre Couveinhes, CGE*

**Jean-Louis Merveille, Vallourec**

**Helga Vanthournout, McKinsey & Company**

**Jean-François Roucou, Pernod-Ricard**

**Bernard Harambillet, Véolia**

**3) L'économie circulaire, entre valeur économique et réglementation environnementale**

11h30 – 12h30 (15' par exposé)

*Animateur : Jean-Luc Delpeuch, CGE*

**Patricia Savin, Orée, avocate associée Cabinet DS Avocats**

**Xavier Drago, Air Liquide**

**Richard Rouquet, Commissariat général au développement durable, Comparaison internationale des politiques publiques en matière d'économie circulaire (Japon, Chine, Pays-Bas)**

**4) Clôture par Luc Rousseau, Vice-président du CGE 12h30 – 12h45**